

## • LES ACTUALITÉS •

### Assistés sociaux

# L'Union des municipalités jetterait du lest sur le bénévolat forcé

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE  
QUÉBEC

L'Union des municipalités régionales de comté pourrait jeter du lest sur le concept de «bénévolat obligatoire» qui est mis de l'avant par la municipalité de Val-des-Monts et qui fera l'objet d'un débat au congrès de l'Union, samedi.

Le président de l'UMRCQ, M. Roger Nicolet, a déclaré hier que la résolution qui sera sur la table invitera Québec à «faire plus et mieux que ce qu'il fait» pour la relance de l'emploi dans les régions québécoises.

La résolution suggérera, vraisemblablement, d'accroître les efforts pour la réinsertion des assistés sociaux et des chômeurs sur le marché du travail, mais sans avoir recours à des moyens coercitifs.

«Elle visera à enjoindre le gouvernement, dit-il, de faire une certaine réflexion sur la relance de l'emploi et la réinsertion de la main-d'œuvre, non pas sur le coercitif».

La municipalité de Val-des-Monts, dans l'Outaouais, a fait circuler cet été un projet de résolution appuyé par plus de 500 municipalités, qui avait

pour but d'obliger les assistés sociaux à effectuer des tâches communautaires pour avoir le droit de recevoir leurs prestations mensuelles.

M. Nicolet a expliqué hier, à l'ouverture du congrès, que la direction de l'UMRCQ avait fait des démarches auprès des dirigeants municipaux de Val-des-Monts. Le but des démarches était de «sensibiliser la municipalité aux pressions dont a été l'objet l'UMRCQ de tout l'éventail social qui va des évêques aux syndicats», contre une mesure coercitive.

Au cours de la journée d'hier, le ministre de l'Industrie et candidat virtuel à la direction du Parti libéral, Gérard Tremblay, avait pris ses distances de ce concept.

Son collègue, le ministre Claude Ryan, a soutenu qu'il était préférable, avant d'envisager autre chose, d'évaluer avec soin ce qui se fait déjà. Le ministre responsable de l'aide sociale, M. André Bourbeau, a lui-même communiqué avec les autorités de Val-des-Monts pour leur expliquer la teneur des programmes incitatifs actuels. Le premier ministre Robert Bourassa a lui-même indiqué sa préférence pour l'incitation plutôt que la coercition cet été.

# Une autre victoire pour Morgentaler

## La Cour suprême du Canada déboute la Nouvelle-Écosse

MANON CORNELIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Dr Henry Morgentaler a remporté une autre victoire devant la Cour suprême du Canada.

Les neuf juges de la plus haute cour du pays ont décidé hier que la Nouvelle-Écosse n'avait pas le droit d'adopter des textes législatifs dont le seul but était d'interdire l'accès à l'avortement, une question relevant du droit criminel, une juridiction fédérale.

À Halifax, le nouveau gouvernement de la Nouvelle-Écosse a indiqué qu'il se conformerait au jugement.

Tout a commencé en mars 1989 quand la province a adopté des règlements qui interdisaient la pratique de l'avortement ailleurs que dans un hôpital et qui excluaient de l'assurance-maladie les avortements pratiqués à l'extérieur des hôpitaux.

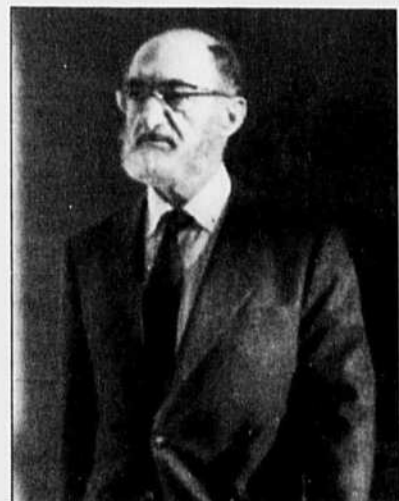
Le gouvernement a ensuite abrogé ces règlements pour intégrer leurs dispositions dans une nouvelle loi et sa réglementation.

Malgré cela, le Dr Morgentaler a décidé d'aller de l'avant, d'ouvrir sa clinique de Halifax et, entre le 26 octobre et le 2 novembre 1989, d'y pratiquer 14 avortements. Il a été aussitôt inculpé de 14 chefs d'accusation pour avoir enfreint la Medical Services Act.

Mais le juge du procès l'a acquitté,

considérant que les textes échappaient à la compétence législative de la province. La Cour d'appel a confirmé cette décision.

La Cour suprême a dit hier qu'elle était du même avis. Après avoir revu les textes juridiques et les débats ayant entouré leur adoption, les juges ont conclu qu'il s'agissait d'une tentative véritable de la part de la province de légiférer dans le domaine du droit criminel, soit la limitation de l'avortement assortie de conséquences pénales.



Le Dr Henry Morgentaler quittant la Cour suprême.

De plus, notent les juges, il semble que «l'objet central et la caractéristique dominante des textes législatifs sont la limitation de l'avortement en tant qu'acte socialement indésirable qu'il convient de supprimer ou de punir». En fait, la loi avait un effet presque identique à la disposition du Code criminel sur l'avortement qui a été invalidée en 1988.

«Pris ensemble, à mon avis, ces textes représentent une tentative indivisible de la part de la province de légiférer dans le domaine du droit criminel», écrit le juge Sopinka.

La clinique du Dr Morgentaler était aussi la préoccupation centrale de l'assemblée législative, souligne-t-il. «Les textes formaient ensemble un plan dressé à la hâte et conçu expressément pour débarrasser la province du Dr Morgentaler et de son projet de clinique. La suite des faits semble indiquer que cet objectif était l'objet principal des textes législatifs», lit-on dans le jugement.

Il faut préciser que le jugement rendu hier ne tranche pas la question de l'accès à des services d'avortement en Nouvelle-Écosse ni celle du financement public des avortements effectués dans des cliniques privées.

Quant au Dr Morgentaler, il fait encore face à d'autres poursuites judiciaires, au Manitoba cette fois, où la province refuse de payer pour les interruptions de grossesse.

Après le refus de Paradis de libéraliser l'épandage de défoliants

# Le MENVIQ veut déréglementer la lutte aux moules zébrées

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

La haute direction du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), qui vient de se faire refuser une libéralisation majeure des épandages de phytocides par le ministre Pierre Paradis, persiste et signe en réclamant, cette fois, d'exempter de tout permis ou certificats les entreprises qui veulent utiliser des pesticides contre la moule zébrée, directement dans les cours d'eau.

C'est ce qui ressort de documents obtenus par LE DEVOIR, qui détaillent l'orientation du MENVIQ à propos des amendements à la Loi sur les pesticides et à son règlement que le ministre présentera cet automne à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi ne sera pas le seul que parrainera le ministre Paradis, qui présentera un autre projet de loi sur la gestion des déchets solides.

Le projet de loi sur les pesticides vise fondamentalement à simplifier le régime créé en 1987 par l'ancien ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln. M. Paradis profitera de son projet de loi pour autoriser les villes, qui le désirent, d'ajouter leurs propres normes à

celles du ministère en ce qui a trait aux épandages de pesticides dans les limites de leur territoire.

A moins d'un mandat explicite aux municipalités dans ce domaine, les permis accordés aux épandeurs en vertu de permis provinciaux pourraient avoir préséance sur la réglementation municipale. Les normes provinciales constitueront, en ce sens, un minimum d'application universelle en sus duquel les municipalités pourront ajouter des exigences conformes aux vœux de leurs citoyens.

Selon les informations obtenues, la haute direction du ministère entend exempter de tout permis les entreprises qui utilisent de plus en plus des pesticides puissants pour débarrasser leurs prises d'eau des moules zébrées et de la flore microbienne, qui prend la forme d'une épaisse crème. Moules et boues microbiennes obstruent progressivement ces canalisations.

Il y a quelques années, on utilisait du chlore dans ces tuyaux pour y empoisonner les indésirables.

Mais la prolifération de la moule zébrée dans les Grands Lacs a stimulé la recherche et des pesticides puissants peuvent aussi faire ce travail. Ces produits, une fois utilisés, retournent au cours d'eau, soit directement par une inversion du débit, ou indirectement si l'eau empoisonnée est pompée ensuite vers les égouts ou le cours d'eau.

Pour l'instant, a précisé Mme Sylvie Marier, l'attachée de presse du ministre Paradis, cette proposition a été envoyée avec les autres au contentieux pour faire éventuellement partie du projet de règlement.

Mme Marier ne connaissait pas les raisons qui ont amené la direction du ministère à prendre une telle position, qu'elle a qualifiée de «surprenante» puisqu'elle exempte de permis et certificats ceux qui utilisent des pesticides dans les cours d'eau. Toute l'économie de la Loi sur les pesticides vise à contrôler ces produits pour que leurs reliquats n'arrivent jamais aux cours d'eau.

Mais la haute direction du ministère a été toutefois moins chancelante avec une autre de ses proposi-

tions, qui visait à soustraire de la Loi de l'environnement les épandages de défoliants chimiques, des produits chimiques utilisés pour tuer la végétation non désirée, et de l'insecticide BTK dans les corridors de transport ferroviaire, routier et d'énergie.

Ainsi, les pulvérisations aériennes de phytocides en deçà de 600 ha ainsi que les épandages au sol de ce produit en granules pour contrôler la végétation auraient été désormais possibles, sans contrôle préalable des spécialistes du MENVIQ, sous les lignes à haute tension d'Hydro-Québec, le long des voies ferrées de la province et en bordure des routes provinciales.

Mais ces recommandations, qui en disent long sur la force des lobbies en cause, ont été rejetées au début du mois par le ministre Paradis.

Cette exemption ne serait pas apparue dans le futur règlement redoublé sur les pesticides mais dans

le règlement dit «d'administration» du MENVIQ, c'est-à-dire le règlement qui définit à qui la Loi de l'environnement s'applique.

Ce règlement, dont la version finale vient d'être envoyée à l'Exécutif de la province pour approbation finale, se heurte toujours présentement au lobby agricole qui veut être exempté de l'application de nombreux articles de la loi. L'UPA, dit-on au MENVIQ, met tout son poids dans cette bataille malgré son discours vert officiel.

Actuellement, l'agriculture est le secteur économique le plus en retard au plan environnemental. L'assainissement agricole est le parent pauvre du programme provincial, le règlement sur les fumiers n'est pas appliqué dans la moitié des fermes et plusieurs dispositions de la loi ne s'appliquent pas encore à ce milieu, qui craint tout particulièrement de devoir respecter la valeur écologique des milieux humides.

## Folles enchères



UN TIMBRE dont la valeur faciale ne dépasse pas quelques sous a été adjugé 727,500 \$ US — un record — au cours d'une vente aux enchères hier à New York. Il s'agit d'un timbre américain, sorti entre 1847 et 1869, décoré d'une bande horizontale. Il est apposé sur une enveloppe portant également un timbre canadien, expédiée en mai 1851 de Montréal à destination de l'Angleterre. Ce timbre provient de la collection d'un homme d'affaires japonais qui a vendu au total pour 9,5 millions de dollars de timbres. L'acheteur est un Européen qui a tenu à conserver l'anonymat.

Exception culturelle aux négociations du GATT

## La France demande l'appui du Canada

MICHEL DOLBEC  
PRESSE CANADIENNE

américain, fait valoir que, dans le même esprit, il souhaite l'exception culturelle pour les négociations commerciales multilatérales, c'est une influence tout à fait considérable.

L'appui du Canada «au principe» de la résolution est d'ailleurs acquis, indique-t-on à l'ambassade canadienne à Paris, même s'il subsiste «la nécessité de trouver un langage qui tienne compte de la réalité et des négociations de Genève».

Dans l'entourage du ministre, on considère que le soutien du Québec est assuré. «Ce n'est pas étonnant que Louise Beaudoin (du Parti québécois) ait récemment pris position pour l'exception culturelle, a d'ailleurs déclaré M. Toubon. L'expérience québécoise est à cet égard extrêmement significative».

Pour le ministre français de la Culture et de la Francophonie, chaud partisan d'une relance politique de la Francophonie, le débat en faveur de l'exclusion du cinéma et de l'audiovisuel des pourparlers du GATT dépasse les frontières françaises et européennes. Il s'agit d'abord, a-t-il dit, d'un combat contre «la menace d'une planète envahie progressivement par un modèle culturel, le modèle anglo-saxon, sous couvert de libéralisme».

À l'uniformisation du monde, Jacques Toubon oppose donc «la liberté et le pluralisme», allant même jusqu'à parler «d'autodétermination culturelle». «Les peuples ont le droit de s'autodéterminer en matière politique, a lancé le ministre. Il faut qu'ils aient le droit de s'autodéterminer en matière culturelle.»

TVA, le réseau des tirages

avis de demande d'un permis d'alcool

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
<b>Régie des alcools, des courses et des jeux</b>		
<b>CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL MACKAYVILLE LAFLECHE 3809</b>	Changement de capacité d'un Club avec danse et spectacles	3055, Grande Allée St-Hubert
<b>CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL MACKAYVILLE LAFLECHE 3809</b>	Changement de capacité d'un bar avec danse	3055, Grande Allée St-Hubert
<b>CANADA INC. Bar Le Combine</b>	250, rue Duvernay	Beloeil
<b>CANADA LIMITEE Bar L'Excuse Enr.</b>	Autorisation de spectacles dans un bar	9160, N Airfile Lasalle
<b>JEAN-MARC LAPLANTE, MICHEL LAPLANTE, JACQUES DAoust</b>	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre	6625, boul. Monk Montréal
<b>CRIPMOR EAT WELL INC./ BONNE BOUFFE CRIPMOR INC.</b>	1 Restaurant pour vendre	1444, rue Crescent Montréal
<b>LES TERRASSES SAINT Sulpice INC.</b>	Changement de capacité d'un bar avec spectacles sur terrasse	1676-1678-1680 St-Denis Montréal
<b>2862-0698 QUEBEC INC.</b>	1 Bar	514, avenue Atwater Montréal
<b>155540 CANADA INC. Amazona</b>	1 Restaurant pour vendre	6294, rue Somerled Montréal
<b>Somerled Montréal</b>	Dossier: 1060-383	
<b>2438-4828 QUEBEC INC. Bar C.M. Enr.</b>	Changement de catégorie de lavage à bar et addition d'autorisation de spectacles	600, boul. St-Joseph Lachine
<b>PROGEFRANC LITEE A.L. Van Houtte</b>	1 Restaurant pour vendre	160, rue Laurier Ouest Montréal
<b>MARTEL, Johanne</b>	1 Restaurant pour vendre	5951, boul. Payer St-Hubert
<b>ROUXEL, Monique</b>	1 Restaurant pour vendre	1134, Van Horne Outremont
<b>BERINA FINANCE INC.</b>	Permis additionnel 1 Bar	340, Ste-Catherine Est Montréal
<b>2928558 CANADA INC. Restaurant Mikes</b>	1 Restaurant pour vendre	2527, Centre Montréal
<b>TSOPELAS, Georges</b>	1 Bar (Demande amendée)	5008, avenue du Parc Montréal
<b>PAUL CLOUTIER, JASON BRADING</b>	1 Bar	5462, rue Sherbrooke Ouest Montréal
<b>ROY, Yolande</b>	1 Restaurant pour vendre	1062, rue Champlain Longueuil
<b>3097-0685 QUEBEC INC. Resto Bar Arche</b>	1 Restaurant pour vendre	2495, St-Martin Est local 15 Laval
<b>TURGEON, Claudine</b>	1 Restaurant pour vendre	3342, Grande-Allée St-Hubert

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS

55 ST-JACQUES MONTRÉAL QUÉBEC H2Y 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 845-8444

La maîtrise des intangibles

---

**RÉSULTATS**  
lotto-québec

6/49 Tirage du 93-09-29

11 19 20 36 38 47

Numéro complémentaire: 35

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 136 702,40 \$
5/6+	4 170 505,30 \$
5/6	238 2 292,50 \$
4/6	13 237 79,00 \$
3/6	242 736 10,00 \$

Ventes totales 15 498 155,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$  
Prochain tirage: 93-10-02

---

**Extra**  
Tirage du 93-09-29

NUMÉROS	LOTS
820621	100 000 \$
20621	1 000 \$
0621	250 \$
621	50 \$
21	10 \$
1	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## Le voir, le parler et le sentir

VALÉRIE LEHMANN

Le voir, le parler et le sentir. Annamir Van Der Pluijm, DV8 et Paul-André Fortier. Trois spectacles inédits qu'offre le Fmd, trois ambiances, trois discours, trois histoires de gestes, conçus par des artistes de trois pays différents, qui valent la peine d'être vus, même si aucun d'entre eux ne constitue une révélation.

Le voir : La chorégraphe belge Annamir Van der Pluijm a apporté dans ses bagages un long solo qu'elle désigne comme un auto-portrait intérieur. Ce qui représente la première expérience chorégraphique de cette ancienne interprète est en réalité une pièce d'abord visuelle et esthétique, qui relate des apprentissages de danse. Séquence après séquence, Solo 1 raconte les expériences chorégraphiques d'Annamir avec le Flamand Fabre, avec l'Allemande Hoffmann, avec le Japonais Kei Takei. Dans un décor dépouillé, composé de variations zen en noir et blanc, et en silence, la Belge présente sa version du travail de chacun des créateurs qu'elle a rencontrés. Parce qu'Annamir est une danseuse formidablement

puissante, parce que sa recherche est soignée, il en résulte une oeuvre loin d'être anecdotique, sincère, honnête. Mais les effets visuels et dansés empruntent trop aux concepteurs originels pour que la pièce soit réellement novatrice. Par ailleurs, le ton didactique empêche le spectateur de se laisser aller. C'est dans les gîges et les danses enlevées que la chorégraphe vit, ne se serait-ce que pour voir Annamir s'éclater dans ces instants de plaisir, il faut aller voir.

Le parler : Les Britanniques de DV8 ont laissé tomber le mot Physical pour ne garder que le mot Theatre dans leur nom de compagnie. Bref, ceux que l'on avait invité pour représenter la danse anglaise charnelle, explosive, incisive, etc. ne font que parler (en anglais) et ne bougent quasiment pas. MSM, qui raconte les aventures des hommes dans les toilettes publiques est une vraie pièce de théâtre. Il ne faut pas y chercher de chorégraphie, il n'y en a pas. Du point de vue artistique, l'oeuvre n'est pas sans intérêt, quoique relativement peu innovante. Les huit comédiens sont très convaincants. La manière de traiter le propos, qui consiste à user de témoignages et de situations tirées de la réalité, est

intelligente. Les dialogues sont simples, efficaces et souvent savoureux. La trame dramaturgique a du corps bien que le spectacle traîne en longueur. DV8 a donc construit une oeuvre théâtrale agréable. Mais ceux qui attendaient de ces Anglais qu'ils se déhailent, fassent des incongruités charnelles sur scène très provocatrices pleines de sauts, devront repasser.

Le sentir : Paul-André Fortier a sorti de sa cachette secrète un solo intitulé Bras de Plomb. Il s'agit d'une oeuvre de caractère. Plus voluptueuse que sa précédente pièce, La Tentation de la Transparence, plus ouverte aussi, elle donne l'impression que ce créateur québécois est seulement en train de se découvrir comme chorégraphe à part entière. On y comprend vite que les bras ne servent que de prétexte à danser, et que là où excelle Fortier, ce n'est ni dans les tressautements, les piétinements, les minauderies mais dans les mouvements amples qu'il érige en maître. La musique est fort à propos et le décor aussi, seuls les éclairages parcimonieux trahissent le danseur. Il faudra revoir cette chorégraphie, plus tard en saison.

Festival  
International de Nouvelle  
danse



Paul-André Fortier dans Bras de plomb.

## COUR «On s'en tient bêtement au statu quo»

SUITE DE LA PAGE 1

aux libertés individuelles garanties par la Charte canadienne des droits et libertés.

Atteinte d'une maladie incurable et dégénérative, la sclérose latérale amyotrophique (SLA), Mme Rodriguez, mère de famille de 42 ans, avait demandé aux tribunaux le droit être aidée d'un médecin pour mettre fin à ses jours. Débutée devant toutes les autres instances judiciaires, Mme Rodriguez avait porté sa cause en Cour suprême en mai dernier.

Malgré la compassion éprouvée pour Mme Rodriguez, les juges majoritaires ont tranché en faveur du «caractère sacré de la vie». «Il y a eu lieu de considérer l'intérêt de l'Etat. La justice fondamentale exige la pondération équitable des intérêts de l'Etat et de ceux de l'individu. (...) S'il se dégage un consensus, c'est celui que la vie humaine doit être respectée», note le juge Sopinka.

Ce dernier a aussi invoqué les abus que pourrait engendrer la décriminalisation de l'aide au suicide pour les plus faibles et les plus démunis.

Le juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer, s'est pour sa part inscrit en faux contre cette tendance et croit que la loi actuelle crée une inégalité inacceptable entre les individus. Elle «empêche des personnes physiquement incapables de mettre fin à leur vie sans aide de choisir le suicide sans contrevenir à la loi, alors que cette option est en principe ouverte au reste de la popula-

tion». De fait, le suicide n'est plus un acte criminel, mais le Code criminel rend illégale l'aide au suicide. Ce double régime prive les personnes handicapées de la liberté de décider de leur mort. Liberté dont les personnes en pleine santé peuvent se prévaloir, tranche le juge Lamer.

Plus encore, les juges dissidents brandissent l'argument que le droit à la sécurité de la personne comprend celui de la personne de disposer de sa propre mort et de son corps.

Le juge Lamer proposait même de laisser un an au Parlement pour clarifier la situation, et de laisser entre-temps les personnes mourantes qui le désirent se prévaloir d'une aide au suicide.

Mme Sue Rodriguez, qui a fait croisade pour obtenir ce droit, s'est dit heureuse que quatre des juges, dont le juge en chef, aient retenu ses prétentions. Son avocat, Me Chris Constantine, a dit que sa cliente espérait que le Parlement soit saisi de cette question après les élections, même s'il sera trop tard pour elle.

«Les sondages démontrent que le public est favorable à l'opinion de Sue et les juges des cours inférieures ont dit que le législateur devait s'attarder à cette question», a dit Me Constantine.

Quant à Mme Rodriguez, elle prendra des décisions personnelles avec sa famille et ses amis. Les médecins ne lui donnent plus que de deux à 14 mois à vivre. En chaise roulante, Mme Rodriguez ne peut plus se mou-

voir seule et parvient à parler et à avaler avec difficulté.

Les réactions à ce jugement controversé n'ont pas tardé à se faire entendre. Les opposants à l'euthanasie volontaire, dont le groupe Pro-vie, ont salué cette décision qui «confirme les protections fondamentales pour les plus fragiles de ce pays, les personnes handicapées et les personnes âgées qui sont malades». «Leurs vies étaient en danger si ce jugement avait été rendu dans un autre sens», a déclaré hier Karen Muraw, porte-parole de la Coalition Campagne pour la vie. La Conférence des évêques catholiques du Canada a abondé dans le même sens.

Des spécialistes du droit et de l'éthique croient aussi que tout autre jugement aurait fait de l'euthanasie une pratique de routine. «La légalisation entraînerait un danger pour la société, non seulement à cause des abus mais des valeurs qu'elle transmet sur la mort. En Hollande, où l'euthanasie sur demande a été légalisée, il y a eu 110 cas de personnes inconscientes qui ont reçu des injections mortelles», a souligné Dr Margaret Somerville, spécialiste au centre d'éthique, de médecine et de droit à l'Université McGill.

Son collègue, le Dr David Roy, directeur du Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, dit plutôt: «Il faut changer les lois quand elles créent plus d'injustices qu'elles ne protègent. Nous ne sommes pas rendus là. Il faut surtout offrir de meilleurs soins palliatifs pour limiter ce genre de cas, même s'il y aura toujours des cas justifiés».

Le mouvement «Responsable jusqu'à la fin» croit aussi que ce jugement ne changera rien pour les 35 000 personnes qui se meurent au Québec et ont besoin d'être accompagnées dans la mort. «Il est temps de se pencher sur cette question», a dit M. Yvon Bureau, porte-parole de ce mouvement.

Dans les hôpitaux confrontés à la souffrance des mourants, cette décision en laisse plus d'un insatisfait. Notamment le Dr Marcel Boisvert, médecin à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria, qui s'est dit outré de «l'incohérence» et de «l'illogisme» de la décision rendue par la Cour.

Chaque mois, dit-il, des patients condamnés lui demandent de les aider à mettre fin à leurs jours. «On s'en tient bêtement au statu quo. La Cour suprême n'est pas sur la même longueur d'onde que les citoyens de ce pays!» a-t-il fulminé, furieux que la Cour tienne un discours «incohérent» en assimilant l'aide au suicide au meurtre, à l'homicide involontaire et au crime.

Pendant ce temps, l'aide à la mort qui se pratique en camitini dans les hôpitaux continuera à se faire, mais sans aucune forme de contrôle, déplore-t-il.

Les militants de la Société pour le droit à la mort, créée autour de l'affaire Rodriguez, ont affirmé hier publiquement qu'ils continueraient d'aider les personnes condamnées qui désirent choisir l'heure de leur mort. «Même si on risque de se retrouver derrière les barreaux», a dit M. John Hofsess, directeur de cette société.

## RÉCESSION

### Les manufacturiers attaquent

SUITE DE LA PAGE 1

cissement, d'après l'analyse de M. Normand, la photographie de l'économie canadienne est la suivante: «Nous sommes entrés en récession avant les autres pays industrialisés. Aujourd'hui, nous en sommes sortis, mais eux y sont plongés à l'exception des États-Unis où actuellement il y a stagnation».

«Maintenant, de poursuivre M. Normand, il ne nous reste plus qu'à patienter jusqu'à ce que ces pays renouent avec une croissance soutenue pour remplir les carnets de commandes de nos compagnies. Encore une fois, il faut le souligner, notre économie demeure très tributaire des exportations.»

C'est principalement en raison de la faiblesse de la demande émanant de l'étranger pour des produits portant l'estampille Made in Canada que l'indice de productions de biens a chuté de 1% en juillet. Président-directeur général de l'Association des manufacturiers canadiens (AMC), M. Richard Le Hir a souligné au cours d'un entretien que le risque de retomber en récession est plausible.

Adoptant un ton virulent à l'égard des politiciens, M. Le Hir a noté que «cette situation traduit la dérive totale dans laquelle se trouve l'économie canadienne et constitue un accablant témoignage contre le genre de climat que tous les gouvernements ont laissé filer depuis 20 ans. On laisse aller les déficits pour satisfaire aux besoins de redistribution de la richesse que ces mêmes gouvernements ont créés de toutes pièces afin de s'attirer la faveur des électeurs».

Interpellé sur la validité de son hypothèse, à savoir qu'une autre récession pointe à l'horizon, le président de l'AMC a soutenu qu'elle n'était en rien dramatique en s'appuyant sur le fait que «nous sommes aux premières loges». Or, il se trouve que «les chiffres que nous détenons sur les mois d'août et même septembre laissent entrevoir une situation plus ou moins analogue à celle de juillet».

Pour leur part, les économistes du Mouvement Desjardins et de la Banque Royale ont soutenu que ce point de vue, soit l'éventualité d'une récession, était trop pessimiste. Après analyse de la situation qui prévaut depuis plusieurs mois, M. Durocher en est venu à la conclusion que la récession ne pouvait être incluse dans les scénarios économiques.

A son avis, s'il est vrai que la faiblesse du secteur manufacturier au mois de juillet est en soi une mauvaise nouvelle, il est par contre important de souligner que l'économie canadienne a montré, au cours de la même période, des signes encourageants.

«Les secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité, de poursuivre M. Durocher, ont augmenté. Même les ventes au détail ont affichées une bonne performance, et, chose surprenante, les ventes d'automobiles ont également progressé».

Cela étant, si le rythme de progression de l'économie canadienne est tributaire avant tout du rythme adopté par les économies des pays industrialisés, alors il y a lieu de méditer, d'ores et déjà, sur les données suivantes: hier, le FMI a estimé qu'il y a des chances raisonnables pour que la croissance des pays industrialisés soit de 1,1% seulement cette année, de 2,2% en 1994 et de 3% en 1995.

Selon les propos tenus par M. Lloyd Bentsen, le secrétaire américain au Trésor, «nous courons le risque réel d'arriver à Madrid — où se tiendra la prochaine assemblée annuelle du FMI en septembre 1994 —, sans rien d'autre à dire que la reprise est toujours au coin de la rue».

## NPD

«Il n'y a pas de campagne nationale»

SUITE DE LA PAGE 1

te-telle.

Soit. Mais l'orientation donnée à la présente campagne tend à démontrer que le message néo-démocrate, en termes de politiques nationales, ne passe pas. Alors que la lutte au déficit tient le haut du pavé, les propositions du parti trouvent bien peu preneurs.

«Pourtant, le déficit, c'est un peu comme une hypothèque personnelle. Vous vous débrouillez pour payer vos versements à chaque mois; si vous vous mettez à penser que vous devez 90 000\$, vous n'en sortirez jamais. C'est la même chose pour le pays: il faut commencer par créer des emplois et relancer l'économie», dit Jill Marzetti.

Devant l'ampleur de l'obstacle, la marge de manœuvre reste toutefois mince. Le NPD ontarien a donc décidé de travailler en priorité à conserver les 10 sièges sur 99 qu'il occupe déjà. Une stricte stratégie de survie, aux couleurs très locales.

Dans Beaches-Woodbine, une véritable mosaïque ethnique et sociale située aux confins est de Toronto — yuppies, cols bleus, importantes communautés culturelles et personnes âgées s'y côtoient —, Neil Young mène campagne sur ce thème. Ancien militant syndical, député depuis 1980, il n'a d'autre choix que d'exploiter sa popularité personnelle pour espérer décrocher un quatrième mandat. Ses principales armes: le fait que les candidates libérale et conservatrice soient des «parachutées» et sa bonne connaissance des gens du quartier et de leurs problèmes.

«De toute manière, il n'y a pas de campagne nationale. On n'y propose rien d'intéressant. Tout ce que les gens veulent, ici, ce sont des emplois, des emplois, des emplois, et la protection des programmes sociaux. Et ils ne croient plus à ce que disent les partis. On se rabat donc sur l'idée qu'ils vont élire quelqu'un qui va vraiment aller parler pour eux à Ottawa», comme il l'avait fait en luttant avec acharnement contre la désindexation des pensions de vieillesse.

La province  
a perdu  
260 000  
emplois dans  
le seul secteur  
manufacturier

Beaches-Woodbine est, avec Trinity-Spadina, au cœur de la ville, la seule circonscription que détient le NPD dans le Toronto métropolitain.

Dans chaque cas, le parti doit cependant s'accrocher à des minorités squelettiques de moins de 1000 voix, que le redécoupage de la carte électorale pourrait faire fondre comme neige au soleil.

En se baladant avenue Danforth, la principale artère commerciale de Beaches-Woodbine, on compte par dizaines les édifices à vendre et les espaces de bureaux à louer. Malgré sa réputation de ville riche

et toujours en expansion, Toronto n'a pas été épargnée par la récession et le taux de chômage, dépassant les 11%, y a maintenant rejoint la moyenne canadienne.

Pour le NPD, cette situation constitue un argument de taille. Tous les néo-démocrates appellent à quel point l'accord de libre-échange avec les États-Unis a été désastreux pour l'Ontario. «La province a perdu 260 000 emplois dans le seul secteur manufacturier, avance Sue Milling, organisatrice du parti depuis plusieurs années. Beaches-Woodbine y a aussi goûté. On ne peut pas ignorer cela.»

A cet égard, Jill Marzetti dira même que «les conservateurs ont puni l'Ontario».

Le parti joue également sur le fait que Toronto, avec le départ des Michael Wilson et Barbara McDougall, n'est plus représentée au sein du cabinet Campbell que par une ministre au portefeuille marginal, Pauline Browes aux Affaires autochtones.

Reste quand même à battre les libéraux, dont plusieurs prévoient qu'ils balayeront Toronto le 25 octobre. Jill Marzetti affirme même sans détours qu'ils formeront le prochain gouvernement. «On doit cependant se demander si on peut se fier à eux. Les conservateurs ont fait de mauvaises choses, mais ils ont fait ce qu'ils avaient promis de faire. Tandis qu'avec les li-

béraux, on ne sait jamais à quoi s'attendre.»

«L'essentiel de notre message consiste donc à dire aux gens que s'ils veulent vraiment se débarrasser des Tories et de leurs politiques néfastes, ils doivent voter NPD.»

Plus facile à dire qu'à faire. En Ontario, le NPD fédéral doit aussi composer avec le triste bilan du petit frère provincial. Avec ses mesures d'austérité, le gouvernement de Bob Rae a réussi à se mettre à dos une bonne partie de la clientèle traditionnelle du parti, travailleurs manuels et fonctionnaires confondus.

Jill Marzetti convient que dans cette province, «le NPD a fait des choses auxquelles on ne se serait jamais attendu du NPD», mais on s'efforce de démontrer que tout cela a été rendu nécessaire par les agissements du gouvernement fédéral. Une relation que les gens ne font toutefois pas spontanément.

L'hypothèse de former le prochain gouvernement ou même l'opposition officielle étant définitivement écartée, le NPD se positionne donc en vue d'un vote de protestation.

Avec le Reform Party et le Bloc québécois dans le décor, on évoque toutefois ouvertement la possibilité que le parti se retrouve en quatrième, voire en cinquième place.

«Le Reform nous enlève des voix, comme il en enlève à tous les partis, dit Jill Marzetti. Il joue avec la facilité et les craintes élémentaires des gens. Quant au Bloc, nous n'avons pas d'assises au Québec, et nous ne pouvons rien contre sa poussée.» Retour dans les rues de Toronto.

Entre ses deux sessions de porte quotidiennes, Neil Young se dit quand même persuadé qu'il parviendra à sauver Beaches-Woodbine, un château fort du NPD depuis 30 ans.

«Tout ce que j'espère, c'est que je ne serai pas nommé leader du parti parce que je serai le seul néo-démocrate aux Communes», lance-t-il sourire en coin.

## JÉRICO

«Une première étape vers un accord plus important»

SUITE DE LA PAGE 1

cord.

«Nous n'allons pas poser de bombes, dit-il. J'espère que cet accord est la première étape vers un accord plus important et qui va englober tous les territoires occupés. Sinon, Arafat aura des problèmes à rester ici.»

Le palais présidentiel

Cela dit, les Palestiniens de Jéricho attendent leur maître. A environ deux kilomètres du centre de la ville, une splendide résidence entourée d'un jardin d'arbres fruitiers attend le président de l'OLP. Impossible de visiter la demeure dont les grilles sont fermées. Elle appartient à un riche homme d'affaires de Jérusalem.

La maison n'a toutefois rien d'un palais pour le futur

président de l'État palestinien. Elle est un peu isolée dans un vaste terrain sans voisin et sera donc facile à protéger.

Selon les dernières rumeurs, Yasser Arafat pourrait visiter sa «capitale» en janvier prochain et s'y installer définitivement lorsque les soldats israéliens auront quitté la ville quelques semaines plus tard.

La venue du chef palestinien a déjà fait flamber les prix à Jéricho. Certains promoteurs immobiliers n'hésitent plus à louer leurs terrains ou leurs bâtiments le double du prix affiché et il y a un mois. Dans plusieurs rues de la ville, les commerçants mettent les bouchées doubles pour ravalier la façade de leurs échoppes ou pour rénover l'intérieur d'hôtels qui avaient fermé leurs portes il y a quelques années.

Ainsi, un des plus vieux restaurants de la ville, Le Mont de la Tentation, est en plein agrandissement. Le propriétaire fait construire de nouvelles pièces qui vont

accueillir des boutiques et des magasins, non seulement pour les futurs fonctionnaires palestiniens, mais surtout pour les touristes qui reviennent nombreux.

Car Jéricho ne manque pas d'attraits touristiques. Les sites archéologiques sont nombreux: le palais Hisham, avec ses mosaïques raffinées et splendides; le vieux Jéricho, construit il y a environ 7000 ans; quelques palais romains.

La ville elle-même est une oasis verdoyante qui a la particularité d'être à 250 mètres au-dessous de la mer. Le point le plus bas du globe dit-on. Le temps est sec mais la chaleur extrême. Tout autour de Jéricho, il y a de belles montagnes de sable où on peut admirer le paysage. Et puis, à quelques kilomètres de là, en prenant le pont Allenby, il y a la Jordanie, un petit paradis pour le touriste amateur de civilisations. Malgré les états d'âme de certains habitants, Jéricho a de belles années devant elle.

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

GOLF

## Le Québec se donne trois ambassadeurs

Stéphane Talbot, Marc Girouard et Rémi Bouchard reçoivent une bourse pour défendre les couleurs québécoises

PRESSE CANADIENNE

Le Québec vient de se doter de trois «ambassadeurs» qui feront la promotion du golf québécois sur trois des plus prestigieux circuits du golf professionnel.

Le ministre du Tourisme, André Vallerand, a annoncé, hier, que Stéphane Talbot, Marc Girouard et Rémi Bouchard recevront 10 000\$ chacun pour défendre les couleurs du Québec. Cet automne, Bouchard tentera de mériter son adhésion au circuit de la PGA, cependant que Girouard parcourra le circuit européen. Quant à Talbot, il prendra part au circuit asiatique au cours de l'hiver. Les trois golfeurs ont été choisis par un comité composé de neuf personnes parmi plus d'une vingtaine de candidatures.

Selon le ministre, les retombées médiatiques de cette stratégie promotionnelle dans les circuits internationaux du golf professionnel sont importantes pour l'industrie touristique québécoise. Ainsi, Talbot, Girouard et Bouchard agiront à titre d'ambassadeurs du Québec et ils devront participer à des rencontres de presse ainsi qu'à des activités de relations publiques avec les conseillers touristiques du Québec oeuvrant sur les marchés touristiques où se déroulent les activités des circuits de golf professionnel.

M. Vallerand rappelle que dans tous les pays industrialisés, le golf est une activité sportive qui a de plus en plus la faveur de la population et ce, indépendamment des groupes d'âges. L'activité du golf est également, estime le ministre, un produit touristique complémentaire à la gamme de produits prioritaires du Québec comme les séjours de villégiature, les congrès et réunions d'affaires, et les voyages de motivation.

Afin de promouvoir le golf québécois sur les marchés étrangers, nos trois «ambassadeurs» porteront le chandail, la casquette et d'autres articles promotionnels identifiés au Québec dans toutes les activités reliées aux circuits de golf professionnel. Ces articles promotionnels seront également utilisés à des fins commerciales et promotionnelles auprès des nombreux amateurs de golf du Québec.

Bouchard se croit en mesure de mériter sa carte de la PGA, un exploit qu'il a raté de peu l'an dernier: «Environ un millier de golfeurs prendront part aux qualifications, explique Bouchard. Il y aura une première élimination du 12 au 15 octobre, puis une seconde du 9 au 12 novembre. Les meilleurs seront ensuite retenus pour une finale de six rondes du 1er au 6 décembre. Les 40 premiers obtiendront alors leur carte de la PGA», a indiqué Bouchard.

Victoire de 5-3 face aux Marlins

## Pride permet aux Expos d'avoir le dernier mot

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

Miami — Dans un match qui ne voulait rien dire, les Expos ont finalement eu le dernier mot grâce à Curtis Pride. En dépit d'une contre-performance éloquent de Brian Barnes, ils l'ont emporté 5-3 contre les Marlins de la Floride devant 25 190 personnes.

En relève à Butch Henry à la septième, Barnes a donné un but sur balles à Gary Sheffield avec les buts remplis et un simple de deux points à Orestes Destrade.

Pride, qui est un malentendant à 95 pour cent, a réussi un circuit de deux points, le premier de sa carrière dans les ligues majeures.

Après une erreur de Gary Sheffield, sa troisième du match, il a propulsé la balle à 411 pieds dans les gradins du champ droit: «Pride peut frapper la balle rapide aussi bien que n'importe qui. C'est ce qui en fait un si bon frappeur suppléant», a dit Felipe Alou.

Il s'agissait du dernier match des Expos à l'étranger cette saison. Ils terminent avec une fiche 39-42-1, ayant remporté 14 de leurs 18 derniers sur la route.

Mike Lansing a claqué trois doubles pour la deuxième fois de la saison en plus de réussir un superbe jeu défensif à la huitième. Il a plongé à sa droite près du troisième but pour voler un double à Henry Cotto qui aurait donné l'avance aux Marlins: «Il a eu l'air de Brooks Robinson sur le jeu. Il continue de s'améliorer à tous les jours. Il nous reste encore trois matchs. Je ne sais pas ce qu'il nous réserve...», a lancé Alou.

### Un autre sauvetage

John Wettland a enregistré son 41e sauvetage pour égaliser une marque d'équipe établie par Jeff Reardon en 1985. Les Expos menaient 3-0 quand Barnes s'est présenté avec deux coureurs sur les sentiers à la septième. Il a donné un but sur balles pour remplir les buts et après avoir retiré Jeff Conine à la suite d'un ballon, il a donné une passe gratuite à Sheffield et un simple de points à Destrade.

Sheffield, qui vient de signer un contrat de quatre ans évalué à 22,4 millions \$, totalise 34 erreurs cette saison, 19 avec les Marlins. Après avoir saisi un dur roulant de Rondell White, il a effectué un relais hors-cible au premier but sur ce qui aurait constitué le dernier retrait de la neuvième. Pride a ensuite claqué un long circuit contre Richie Lewis (6-3) avec un compte de deux balles et aucune prise.

Limité à un simple en cinq présences, Marquis Grissom a réussi son 52e vol de but de la saison et il n'est plus qu'à quatre vols de Chuck Carr. Ce dernier s'est blessé au gros orteil du pied droit en courant au premier but à la cinquième.

Jeff Shaw (2-7) a remporté la victoire. Le vétéran Charlie Hough, le partant des Marlins, a retiré huit frappeurs au bâton en six manches et un tiers, dont Cliff Floyd trois fois.

Delino DeShields a fabriqué un point pour donner l'avance aux Expos à la troisième. Après avoir obtenu un but sur balles, il a atteint le deuxième but à la suite d'une feinte illégale et il a ensuite volé le troisième but. Rondell White a suivi avec un ballon-sacrifice au champ centre pour produire le premier point du match.

Brian Looney a ensuite retroussé ses manches. Avec les buts remplis, il a disposé de Gary Sheffield sur un ballon au deuxième but et il a retiré Orestes Destrade au bâton pour mettre fin à la troisième.

À la sixième, une erreur de Gary Sheffield a donné le deuxième point. Après avoir claqué son deuxième sur un mauvais lancer et il a marqué quand Sheffield a commis sa deuxième erreur du match. Wil Cordero a devancé son relais quand il a été incapable de sortir la balle rapidement de son gant. À la septième, un double d'un point de Rondell White a ensuite chassé Hough du monticule.



La recrue Curtis Pride a frappé le premier circuit de sa carrière pour donner la victoire aux Expos à leur dernier match sur la route

### Martinez comme président

Dennis Martinez a bien voulu commenter la nouvelle selon laquelle une pétition circule au Nicaragua afin qu'il se porte candidat aux élections présidentielles de son pays en 1996: «Je ne me sens pas préparé pour le moment à me lancer en politique, a déclaré Martinez. Je suis surpris qu'il ait une pétition dans ce sens au Nicaragua même si en même temps je ne suis pas trop étonné. Il y a beaucoup de problèmes dans mon pays et j'ai tenté d'aider mes compatriotes au cours des dernières années. D'une certaine façon, je suis flatté de voir que mon nom circule», a reconnu El Presidente.

John Wettland a égalé une marque de Jeff Reardon en inscrivant un 41e sauvetage. Mais le releveur des Expos a presque voulu passer l'exploit sous silence: «Ceux qui me connaissent savent que les statistiques me laissent plutôt indifférent. Mais si j'ai eu autant de succès, c'est à cause de toute l'équipe. Tout au long de la saison, j'ai eu l'occasion de protéger plusieurs victoires.»

### Grissom veut une équipe intacte

«C'est dommage qu'on ne soit pas les Yankees ou les Braves. Si on était dans un gros marché, il est sûr qu'on serait tous de retour.»

Marquis Grissom comprend la direction des Expos de compter ses sous en vue de la saison prochaine. Il pense cependant que l'édition actuelle, c'est de l'argent en banque: «Si je le pouvais, je garderais tous les joueurs, y compris Dennis Martinez. On a le noyau d'une grande équipe et il serait dommage de laisser partir des gars. Les partisans ne seront sûrement pas contents si ça se produit. On a une bonne attaque, de bons lanceurs, tout ce qu'il nous faut c'est de réduire le nombre d'erreurs.»

Cet hiver, une dizaine de joueurs sont admissibles à l'arbitrage. Même sans Martinez, la masse salariale des Expos devrait augmenter de 16 à au moins 20 millions \$ en 1994. Grissom est du nombre, lui qui gagne 1,5 million \$ cette année. Avec une saison de 100 points comptés, près de 100 points produits et une cinquantaine de vols de but, il devrait doubler son salaire en arbitrage.

«Je ne veux pas être le mieux payé. Tout ce que je demande, c'est d'être payé à ma juste valeur, a-t-il dit

## BASEBALL

**HIER**  
**LIGUE NATIONALE**

**Montréal 5 Floride 3**  
Pittsburgh 5 Philadelphie 0  
New York 3 St. Louis 2  
Houston 10 Atlanta 8  
San Francisco à Los Angeles

**LIGUE AMÉRICAINNE**

**Toronto 6 Baltimore 2**  
Minnesota 4 Californie 3  
Detroit 7 Boston 4  
Texas 6 Oakland 2  
Seattle 2 Chicago 1 (11 manches)

LIGUE NATIONALE	LIGUE AMÉRICAINNE
<b>Mardi</b>	<b>Mardi</b>
Montréal 3 Floride 2	Toronto 6 Milwaukee 4
Phi. 10 Pittsburgh 7	Boston 11-6 Detroit 6-7
New York 6 St. Louis 1	Texas 2-3 Oakland 0-10
Houston 5 Atlanta 2	Baltimore 9 New York 1
San Diego 11 Cin. 4	Minnesota 2 Californie 1
S. F. 6 Colorado 4	Seattle 5 Chicago 2
Los Angeles 6 Chicago 5	Cleveland 3 Kansas City 2
<b>Mercredi</b>	<b>Mercredi</b>
Montréal 7 Floride 1	Toronto 9 Milwaukee 6
Colorado 5 S. F. 3	New York 8 Baltimore 3
Atlanta 6 Houston 3	Detroit 8 Boston 7
Pittsburgh 9 Phi. 1	Minnesota 3 Californie 2
New York 1 St. Louis 0	Chicago 3 Seattle 2
Cincinnati 8 San Diego 0	Texas 11 Oakland 6
Chicago 6 Los Angeles 1	Kansas City 3 Cleveland 2
<b>Aujourd'hui</b>	<b>Aujourd'hui</b>
New York (Telgheder 5-2) à Floride (Weathers 2-2)	Chicago (Fernandez 17-9) à Cleveland (Clark 7-4)
19h35	19h05
Houston (Swindell 14-8) à Cincinnati (Rijo 14-8)	Detroit (Moore 13-9) à New York (Tanana 0-2)
19h35	19h30
Pittsburgh (Wagner 8-7) à Montréal (Hill 9-7)	Toronto (A. Leiter 8-6) à Baltimore (Rhodes 5-5)
19h35	19h35
Colorado (Harris 11-16) à Atlanta (Avery 17-6)	Milwaukee (Navarro 10-12) à Boston (Quinlan 6-11)
19h40	19h35
Philadelphie (Schilling 15-7) à St. Louis (Olivares 5-2)	Seattle (Johnson 18-8) à Minnesota (Trombly 6-5)
20h05	20h05
	Kansas City (Cone 11-6) à Texas (Pavik 11-6)
	20h35
	Californie (Holzemer 0-2) à Oakland (Jimenez 0-0)
	22h35

## LIGUE NATIONALE

	Section Est	G	P	Moy.	Diff.
x-Philadelphie	96	63	604	—	—
Montréal	92	67	579	4	—
St. Louis	85	74	535	11	—
Chicago	82	77	516	14	—
Pittsburgh	74	85	465	22	—
Floride	64	95	403	32	—
New York	56	103	352	40	—

**Section Ouest**

Atlanta	101	58	635	—
San Francisco	100	58	633	1/2
Houston	83	76	522	18
Los Angeles	80	78	506	20 1/2
Cincinnati	72	87	453	29
Colorado	67	92	421	34
San Diego	60	99	377	41

## LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	94	65	591	—	
New York	86	73	541	8	
Detroit	84	75	528	10	
Baltimore	83	76	522	11	
Boston	80	79	503	14	
Cleveland	76	83	478	18	
Milwaukee	66	93	415	28	

**Section Ouest**

x-Chicago	91	68	572	—
Texas	85	74	535	6
Kansas City	82	77	516	9
Seattle	80	79	503	11
Minnesota	70	89	440	21
Californie	69	90	434	22
Oakland	67	92	421	24

## Faire marcher le jeu de puissance du Canadien

# Shutt est prêt à remplir sa mission

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

C'est désormais Steve Shutt qui aura pour mission d'essayer de faire fonctionner le jeu de puissance du Canadien, sous la direction de Jacques Demers.

Il ne faut voir là aucune rétrogradation pour Charles Thiffault, qui aura même des charges accrues, a assuré Demers, qui a insisté pour prendre le blâme des insuccès de son équipe en supériorité numérique et qualifié Thiffault de «maitre dans l'art de sortir quelque chose sur vidéo».

Seulement, a rappelé l'entraîneur-chef, «dans le hockey d'aujourd'hui, ça prend des spécialistes, et Steve Shutt a gagné son élection au Temple de la Renommée sur le jeu de puissance». Et, a-t-il rappelé, si on a ajouté un adjoint, c'est pour répartir le travail autrement: «On se doit d'avoir un meilleur jeu de puissance. Avec Pittsburgh, Québec et Buffalo, nous en affronterons parmi les meilleurs de la ligue dans notre division», a précisé Demers.

### Franc et direct

Steve Shutt a été très direct dans ses propos hier: sans aucunement critiquer Thiffault, il a estimé que oui, parce qu'il est un ancien joueur qui a connu d'énormes succès offensifs, les joueurs l'écouteront «peut-être un peu plus».

«Et à l'inverse je peux comprendre plus facilement et je saurai mieux quoi leur dire. Depuis quelques années, j'ai eu le très grand avantage de pouvoir surveiller le jeu de haut (il était commentateur radio-phonique au réseau anglais) et une des choses que j'ai remarquées, c'est qu'il n'y avait pas beaucoup de mouvement; les joueurs étaient souvent statiques à la ligne bleue et le long des bandes, semblant attendre que quelque chose se produise. Plusieurs avaient peur de commettre des erreurs.»

«Le jeu aujourd'hui est axé sur le

mouvement», a-t-il repris plus tard. Autre exemple de franchise: c'est vrai, a-t-il reconnu, qu'un bon jeu de puissance commence à la pointe et que le Canadien n'a aucun grand spécialiste.

«Conséquentement, a ajouté Shutt, il va nous falloir faire comme à forces égales et compenser en travaillant plus fort que nos rivaux. D'ailleurs, a-t-il insisté, il faut que les joueurs comprennent que ce n'est pas plus facile parce qu'on a un joueur de plus; il faut travailler encore plus fort en avantage numérique».

De sa propre expérience de joueur, Shutt a retenu qu'on a souvent tendance à faire une passe de trop en avantage numérique et c'est un autre message qu'il va passer: éviter de faire trop de dentelle et lancer plus souvent. La principale différence avec son époque, c'est que «l'équipe actuelle ne compte aucune vraie superstar; mais il y a beaucoup de talent pour faire fonctionner un jeu de puissance», a-t-il ajouté.

«Le jeu de puissance ici ne fonctionne (pourant) pas depuis quatre ans, a constaté Shutt, presque trop franc, avant d'ajouter en souriant, du moins pas autant qu'on espérait, n'oubliez pas de l'ajouter».

### Rien de nouveau

Il n'y a rien de nouveau dans tout ce qu'il a raconté. Thiffault et les joueurs eux-mêmes ont constaté les mêmes défauts et proposé les mêmes solutions: la seule différence c'est que Shutt est un ancien joueur vedette et que le message passera peut-être mieux. «Mais attendons voir, a-t-il prévenu, on va procéder par étapes».

On avait présenté Thiffault comme le génie du jeu de puissance mais lui-même n'a jamais rien prétendu de tel et Shutt assure qu'il n'en est pas un non plus. Mais, a-t-il rappelé, «depuis le départ de Jacques Lemaire, il n'y avait aucun homme de hockey avec l'expérience de l'attaque dans la direction. Or le jeu s'oriente vers l'attaque».

## Pour mériter un poste avec les Nordiques

# Savage devra se surpasser face au Canadien

Iain Fraser est son principal rival

ROBERT LAFLAMME  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les deux derniers matchs pré-saison contre le Canadien sont cruciaux pour Réginald Savage qui lutte en compagnie de Iain Fraser et de Chris Lindberg pour mériter le poste de quatrième joueur de centre des Nordiques parce qu'on a muté Claude Lapointe à l'aile.

Savage connaît un excellent camp. Il détient peut-être un léger avantage sur Lindberg et une longueur d'avance sur Fraser mais rien n'est assuré parce qu'il n'a pas de contrat. C'est un désavantage même s'il prétend que non.

### Pas de regret

«Je ne regrette pas d'avoir demandé aux Nordiques de négocier à la conclusion du camp d'entraînement, a assuré Savage. Mon agent, Jay Grossman, a discuté cette semaine avec l'état major. Les négociations vont bon train. Elles pourraient déboucher rapidement si les deux parties le veulent réellement. Pour ce qui est de la lutte entre Lindberg, Fraser et moi, j'estime que mon excellent rendement au camp fait foi de tout», a-t-il résumé, confiant.

Savage, âgé de 23 ans, veut obtenir le même traitement salarial que Fraser qui touchera 275 000\$ peu importe s'il joue dans la LNH ou dans les rangs mineurs. C'est un facteur important qui influencera la décision de la direction.

Interrogé concernant Fraser, Pierre Pagé a tenu des propos élogieux

qui ne sont guère rassurants pour Savage. L'entraîneur a établi un lien entre le style de Fraser et celui de Dave Poulin, des Capitals de Washington: «Nous avions le choix cet été d'engager Poulin à un million \$ par saison ou un jeune joueur préconisant un style semblable pour beaucoup moins d'argent. Nous avons choisi la seconde option. Iain doit quelque peu au camp mais il a montré de bonnes aptitudes en défensive. Il peut évoluer aux trois positions à l'attaque. C'est un bon marqueur. C'est également un meneur. Dans les rangs juniors, il a été le capitaine des Generals d'Oshawa qui ont gagné la coupe Memorial deux années d'affilée.»

Eric Lindros, qui a été le coéquipier de Fraser avec les Generals, a joué un rôle important dans la décision des Nordiques. Page a raconté comment: «J'ai déjà demandé à Lindros quand on négociait avec lui s'il respectait quelqu'un sur la terre. Il avait fourni un nom: Iain Fraser. C'est la première fois que j'entendais parler de lui. J'ai communiqué avec le directeur général des Islanders de New York, Bill Torrey, pour savoir qui était Fraser. Ça doit être un joueur spécial pour que Lindros, qui ne respecte personne dans la vie, lui voue autant de respect», a imaginé Page.

Sherry Bassin, l'actuel adjoint de Page, a également eu son mot à dire. Il a été l'agent de Fraser à ses débuts dans les rangs professionnels: «Nous accepterons d'être critiqués si nous avons commis une erreur», a résumé Page.

## EN BREF

### VIENS MARCHER!

La Fondation québécoise des maladies de l'oeil convie la population à une randonnée à bicyclette, à une marche et à une course à pied afin de recueillir des fonds pour la recherche sur les maladies de l'oeil. L'activité, appelée «La Course vers la lumière», aura lieu à l'Île Notre-Dame, dimanche, à compter de 11 heures. Le coût de participation est de 10\$.

### GRAF PERD GOÛT AU TENNIS

Steffi Graf, numéro un mondiale du tennis féminin, commence à perdre goût à ce sport, selon l'édition d'hier de l'hebdomadaire 'Bild'. Elle voudrait passer plus de temps avec son fiancé, Michael Bartels, et se consacrer davantage à la ligne de vêtements de sport qui porte son nom, selon elle «une activité qui a de l'avenir. A court terme, la championne pourrait participer à moins de compétitions et penser davantage à son avenir: «J'ai obtenu tout ce que je voulais, a-t-elle déclaré au Bild. Je n'ai plus d'objectifs en matière de tennis.»

**Antenne Bleue FM**

VOUS OFFRE LE

# MAROC

IDENTIFIEZ  
5 MOTS PASSEPORT  
TIRAGE LE 15 OCTOBRE 1993

---

**Ciel 98,5** **CIME 99,5** **M 103,5**

QUELLE STATION ÉCOUTEZ-VOUS ?

CIEL 98,5  CIME 99,5  M 103,5

MOTS PASSEPORT DATE DE DIFFUSION

REMPLEZ ET RETOURNEZ À:  
CONCOURS ANTENNE BLEUE FM  
C.P. 98.5, LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 3Z3

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER PAR LA PERSONNE GAGNANTE

**LE DEVOIR**

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE. PHOTOCOPIÉ REFUSÉ.

# AGENDA

## CULTURE

### SPECTACLES

# Daniel Bélanger, le talent fou d'un fou braque

SYLVAIN CORMIER

Des premières comme celle-là, ça n'arrive jamais. Ce qu'a osé Daniel Bélanger au Club Soda hier, personne ne s'y est risqué depuis que Charlebois a lancé ses *drums* à la tête des Français, et encore. Garou, à l'époque, s'il s'était laissé aller à ce point, c'était parce qu'il était en beau maudit. Bélanger était tout aussi libre, tout aussi naturel, tout aussi disponible à ce que n'importe quoi arrive, mais dans la joie, l'allégresse. C'était un véritable happening, au sens strict du terme: il s'est passé quelque chose de totalement neuf.

Il s'est passé qu'un fou braque au talent fou a servi aux médias mont-réalisés ce qu'il sert à tout le monde depuis cinq mois, en province, à l'Anglicane de Lévis, au Vieux Clocher de Magog, et même aux FrancoFolies de La Rochelle: le show le plus débridé, le plus ouvert, le plus brillant, le plus dangereusement drôle, le plus détendu et le plus réjouissant que vous puissiez imaginer. Un show où Bélanger se permet le plus grand des luxes: faire tout ce qui lui passe par la tête.

Tout? Interpréter *Donne-moi ta bouche*, par exemple. Mais oui, celle que vous pensez, la célèbre version Pierre Lalonde du tube des Hermites, (*There's A Kind Of Hush*, et la chanter sérieusement, de sa voix la plus belle, ce qui ne faisait évidemment que redoubler l'impact comique. Ou alors baver ses musiciens comme ce n'est pas permis, surtout le maître des guitares Rick Haworth, pince-sans-rire notoire, qui le lui rendait fort bien. Ou encore entraîner l'auditoire dans le singulier le plus absurde de mémoire de mammifère (figurez-vous 300 personnes qui répètent des «prrrrrrr» en chœur).

Bélanger-le-timide, Bélanger-le gauche qui ne sait pas vraiment quoi

faire de son corps sur scène, devenait d'autant plus sympathique que sa folie passait à travers sa timidité et sa gaucherie. Ses présentations, écrites d'avance tombaient à plat, ex-près, ses calembours étaient odieux à dessein, et ses improvisations sans queue ni tête n'avaient pour objet que de susciter des réactions de la foule ou des musiciens, ou son sens inné de la réplique cinglante faisait merveille. Pour faire montre d'un naturel aussi désarmant, il faut une habileté éblouissante.

Et la musique, dans tout ça? C'est bien le plus beau: la musique n'était jamais occultée par l'humour. Les chansons de Bélanger sont d'une telle force que rien, fut-ce la folie, ne les menaçait hier. Surtout jouées avec la souplesse d'un Haworth et d'un Mario Légaré (les accompagnateurs habituels de Michel Rivard et Paul Piché), qui rivalisaient d'intelligence et d'invention: les glissades de Légaré sur son immense basse acoustique dans *L'Autruche* étaient exquises, et les paysages sonores de Haworth au lap steel dans *Sortez-moi de moi* également éblouissants.

La réaction absolument délirante aux nouvelles chansons, *Sortez-moi de moi*, *Le parapluie* et *Cruel*, était au moins proportionnelle à l'enthousiasme attendu pour *Opium*, *Sèche tes pleurs* ou *Quand le jour se lève*, ce qui en disait long sur l'avenir du gaillard.

La révolution Bélanger, c'est qu'il répond aux besoins précis de deux générations qui s'excluent normalement l'une l'autre. Si les ados s'identifient à lui et apprennent ses textes par cœur, les baby-boomers reconnaissent en lui le petit frère qui empruntait les disques au grand: quand il a chanté *Ces bottes sont faites pour marcher*, en hommage à la version yé-yé de Dominique Michel, le clin d'oeil leur était destiné, et il a été reçu en plein.

## Les salles de cinéma moins fréquentées

Ottawa (PC) — Les amateurs ont été moins nombreux à fréquenter les salles de cinéma, depuis le début des années 90, selon Statistique Canada, qui explique le phénomène par la popularité de plus en plus grande de la télévision.

Les cinémas et ciné-parcs ont enregistré 12 millions d'admissions de moins en 1991-92 qu'en 1987-88. Les ciné-parcs ont été les plus grands perdants, les admissions y ayant chuté de 28 pour cent durant ces quatre années.

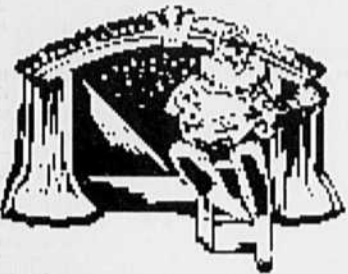
«Les goûts des amateurs de cinéma du Canada ont profondément évolué depuis le début du siècle alors qu'une soirée passée dans un cinéma ressemblant à un palais constituait un événement social, un véritable gala où on se présentait en grande tenue», rappelle Nancy Ghalam, auteur du rapport d'étude de Statistique Ca-

nada. «En ce début des années 90, les loisirs à domicile empiètent de plus en plus sur le marché canadien du cinéma. Les loisirs à domicile se multiplient rapidement avec l'apparition des vidéos, de la télévision à péage, de la télédistribution et des chaînes télévisées spécialisées.»

Au cours des quatre dernières années, les emplois à plein temps ont chuté de 24 pour cent, dans les salles de cinéma, et de 22 pour cent dans les ciné-parcs.

Le nombre de salles de cinéma a baissé de huit pour cent à 620 au Canada, depuis quatre ans, mais le nombre d'écrans a grimpé de 13 pour cent en raison de la division de nombreux cinémas en plusieurs salles de projection. Le nombre de ciné-parcs a baissé de sept pour cent, par ailleurs, durant la même période.

### VARIÉTÉS



**LA PLAYA:** 4459 St-Laurent, Montréal (843-6595) — Salsa et Merengue avec Chico Band, les ven. et sam. à 22h.

**LE PORT DE CHINE:** 100 rue Principale, Ste-Agathe Sud (819-326-8939) — Les ven. et sam. Rob Adams, pianiste, oeuvres de Gershwin, Berlin et Ellington.

**LE QUAI DES BRUMES:** 4481 St-Denis, Montréal — Les mar. et mer. Bob Walsh et Billy Craig, blues, à 22h.

**RESTO CHAR-B-QUE:** 1476 rue Crescent, Montréal (289-1943) — Paul Buonassini au piano et Graham Chambers à la batterie, deux musiciens de blues, en spectacle à tous les mar. et mer. de 18h à 22h.

**ST-DENIS 1:** 1594 Saint-Denis, Montréal (849-4211) — «Première apparition», spectacle du magicien Alain Choquette. Dès le 28 sept. — Daniel Lemire du 5 au 9 oct.

**SALLE DE CONCERT CONCORDIA:** 7141 rue Sherbrooke ouest, Montréal (848-7928/4718) — «Portraits in song», voix de femmes des années 1920 à 1940. Chansons de Gershwin, Weill, Coward, etc. Samedi le 2 oct. à 20h.

**SAINTE-DENIS 2:** 1594 St-Denis, Montréal (849-4211) — Le comédien Stéphane Rousseau en spectacle jusqu'au 24 octobre.

**ST-LOUIS BLUES:** 3580 St-Dominique, Montréal — Les dim. Blues Jam avec Capitaine Nô — Les lun. Jimmy James — Les mer. Big Band — Les jeu. Tam Tam

**THÉÂTRE CAPITOLE:** 972 rue St-Jean, Québec (418-694-9930) — En spectacle, Jean Lapointe, 28 sept. au 2 oct.



**ESPACE 60:** 5066, rue Clark, Montréal (271-0813) — «Voltaire Rousseau», texte de Jean-François Prévand, m. en s. Jean Asselin, jusqu'au 30 oct. à 20h.

**ESPACE LA VEILLÉE:** 1371 Ontario est, Montréal (526-6582) — «Créanciers», texte d'Auguste Strindberg, m. en sc. Téa Spychalski, avec Carmen Jolin, Jean Turcotte et Denis Michaud. Jusqu'au 16 oct., mardi au sam. 20 h, dim. 16 h.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Québec (418-643-8131) — Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente «Sainte Carmen de la Main» de Michel Tremblay, m. en s. Lou Fortier, jusqu'au 9 oct., mar. au sam. à 20h.

**LIBRAIRIE CHAMPIGNY:** 4380, rue Saint-Denis, Montréal (844-2587) — «Les grands chemins» de Jean Giono, m. en s. Jean-Marie da Silva en collaboration avec Paul Buissonneau. Les dimanches 3-10-17 oct. à 14 h.

**MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC:** 2550 est Ontario, Montréal (598-5810) — Le Théâtre Populaire du Québec présente «Les rimes de la réserve» de Tomson Highway, m. en s. Fernand Rainville, jusqu'au 2 oct. à 20h.

**NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Salle Denise-Pelletier: «Roberto Zucco» de Bernard-Marie Koltès, m. en s. Denis Marleau, coproduction de la NCT, du Théâtre Ubu et du Festival de Théâtre des Amériques, du 12 oct. au 4 nov.

**PLACE DES ARTS:** 5e Salle, Montréal (842-2112) — «Fin de partie» de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, jusqu'au 2 oct., mar. au ven. à 20h, sam. à 16h, 30 et 21h.

**RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE:** 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — «Gilmore, Que vaut la vie d'un homme?» de Pierre Legris, m. en s. Martine Beaulieu, jusqu'au 2 oct., mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 3900 St-Denis, Montréal (282-3900) — «Shéhérazade, contes oisés et gourmands», paroles de Anne Létourneau, musique de Yves Décaré et Anne Létourneau, à 20h.

**THÉÂTRE BISCUIT:** 221 Saint-Paul ouest, Vieux-Montréal (845-7306) — «L'Oiseau d'Or», spectacle de marionnettes, du 2 oct. au 2

janv., tous les samedis et dimanches à 15 h. Réservations: 845-7306.

**THÉÂTRE DE LA BORDÉE:** 1105, Saint-Jean, Québec — Un «réel» ben beau ben triste de Jeanne-Manice Delisle, jusqu'au 16 oct.

**THÉÂTRE CENTAUR:** 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — Dancing at Lughnasa de Brian Friel, du 28 sept. au 24 oct.; matinées: sam. dim. 17 et 24 oct. 14 h, merc. 13 et 20 oct. 13 h; mar. sam. 20 h, dim. 3-10 oct. 19 h.

**THÉÂTRE LA CHAPELLE:** 3700 St-Dominique, Montréal (843-7738) — Le Théâtre L'Air de Jou présente «Le lion de Bangor» de Jovette Marchessault, m. en s. Guy Beausoleil, jusqu'au 2 oct. à 20h.

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (866-8667) — «Le marchand de Venise» de Shakespeare, m. en s. Daniel Roussel, du 5 au 30 oct.

**THÉÂTRE PÉRISCOPE:** 2 Crémazie est, Québec — Le Théâtre de L'Opis présente *Comédie Russe*, de Pierre-Yves Lemieux, d'après Platonov, de Tchekhov, m. en sc. Serge Denoncourt, jusqu'au 2 oct., du mar. au sam. 20 h.

**THÉÂTRE DU PETIT CHAMPLAIN:** 68, rue Petit-Champain, Québec (692-2631) — «Le sang de l'humour», de Marc Drouin. Du 28 sept. au 9 oct. à 20 h. Relâche: dimanche et lundi).

**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS:** 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — «Natures mortes» de Serge Boucher, m. en s. Michel Tremblay, du 4 oct. au 12 nov.

**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:** 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — «Mademoiselle Julie» de August Strindberg, adaptation Boris Vian, m. en s. Denise Filatrault, du 28 sept. au 23 oct., mar. au ven. à 20h., sam. 16h. et 21h., dim. à 15h.

### À SURVEILLER

**Collectes de sang de la Société Canadienne de la Croix Rouge** au Centre des donneurs de sang au Centre commercial Maisonneuve au 2991 est Sherbrooke, de 9h à 20h, du lun. au ven. — Collectes de sang itinérantes: Défense Nationale Garrison Longue-Pointe, 6560, rue Hochelaga, Gymnase, Bâtisse 123, de 11 h 30 à 13 h 30 — À Lachine aux Galeries Lachine, 2972, Remembrance, de 10 h à 18 h — À

St-Jovite, centre d'achat Fairview, 6908 Transcanadienne, de 14 h à 20 h 30 — À Tétraultville, à la Place Versailles, 7275 Sherbrooke est, de 14 h à 20 h 30.

**CA MARCHÉ**, grande marche organisée par La Fondation l'Astre, groupe d'assistance aux sidéens/toxicomanes, organise une Grande Marche dans les rues de Montréal, dans le but d'amasser des Fonds pour la lutte au SIDA. Départ au Carré Dominion, Montréal à 9 h 30, dimanche le 3 oct. Pour vous inscrire comme marcheur ou comme commanditaire: 362-8448. Contributions: 422-1107.

**L'Écho des femmes** de la Petite Patrie rappelle que toutes sont invitées à participer à ses nouvelles activités: rencontres sur la décente et la relaxation les mardis après-midi du 5 oct. au 9 nov. Info: 277-7445.

**Centre Saint-Pierre**, «Chemin et pratique d'intériorité», pour s'initier à vivre l'aventure intérieure. Le 2 oct. Info: 524-3561 poste 303-304 — «La Christ est américain», A. introspective sur la place occupée par le Christ dans la spiritualité américaine. Le 2 oct., Info: 524-3561 poste 303-307 — «De l'intolérance à la solidarité», comment devenir solidaire devant l'intolérance. Le 5 oct., 524-3561 poste 304-307.

**L'Université de Mtl.** conférence bisannuelle du Conseil de l'Asie de l'Est 1993. «Les défis de l'Asie pacifique et ses enjeux pour le Canada». Le 1 oct. au Pavillon principal, local M-45, le 2-3 oct. au Pavillon 3200, Jean-Briant, 3e étage, de 8 h à 17 h. Info: 343-6492.

**La Bibliothèque Atwater** organise une vente de livres d'occasion à la Place Alexis-Nihon, le 1er oct. et le 3 oct. à 14 h, au 1 avenue Wolfe-Montcalm. Parc des champs de Bataille, Québec, Rens.: 418-643-2150.

**Tel-Ressources** vous invite à son super bazar les 1er et 2 oct. de 9 h 30 à 16 h au 4520 de la Roche, coin Mont-Royal (métro Mont-Royal). Info: 527-8393.

**L'Église Saint-Charles** organise «La Fondation québécoise des maladies de l'œil FORMEIL-OCULUS», organisée «La Fondation que nous parents et tous différends?» Conférence d'André Languey, professeur au Musée de l'homme, Paris. La science moderne nie le racisme.

• En collaboration avec l'Université de Montréal, Centre d'études ethniques et Département d'anthropologie

Présentation du film: «Six milliards de races», Suisse, 1992

**Centre de la culture** présente «La lumière de l'expérience», film de la Grande-Bretagne, le 1er oct. et le 3 oct. à 14 h, au 1 avenue Wolfe-Montcalm, Parc des champs de Bataille, Québec, Rens.: 418-643-2150.

**Tel-Ressources** vous invite à son super bazar les 1er et 2 oct. de 9 h 30 à 16 h au 4520 de la Roche, coin Mont-Royal (métro Mont-Royal). Info: 527-8393.

**L'Église Saint-Charles** organise «La Fondation québécoise des maladies de l'œil FORMEIL-OCULUS», organisée «La Fondation que nous parents et tous différends?» Conférence d'André Languey, professeur au Musée de l'homme, Paris. La science moderne nie le racisme.

• En collaboration avec l'Université de Montréal, Centre d'études ethniques et Département d'anthropologie

Présentation du film: «Six milliards de races», Suisse, 1992

souignera le lancement de la campagne Centraide du Grand Montréal, à 11 h, le 1er oct. rue Ste-Catherine/McGill College. Spectacle après au Complexe Desjardins. Info: 288-1261.

**Salon du Nouvel Âge** du 1er au 3 oct. au Palais des Congrès. Info: 1-800-565-9395

**La Bibliothèque de Laval** fête la journée internationale pour les personnes âgées toute la journée du 1er oct. Projection vidéo à 15 h et spectacle à 18 h 30. Au 1535 boul. Chomedey, Chomedey. 662-7977.

**Les Associations des hypoglycémiques du Québec** tiendra une conférence le 1er oct. Sujet: «Y a-t-il un lien entre l'hypertension et l'hypoglycémie». — Cours de cuisine intensif, adapté pour les gens souffrant d'hypoglycémie, samedi le 2 oct. de 9 h 30 à 16 h 30 — Soirée d'information le 4 oct. à 19 h 30 — Au 5109 St-Hubert, Montréal. 273-3662

**Le Théâtre Biscuit** présente «L'Oiseau d'Or», spectacle de marionnettes, du 2 oct. au 2 janv., au 221 Saint-Paul Ouest, Vieux-Montréal, tous les samedis et dimanches à 15 h. Réservations: 845-7306.

**Vision sur l'Art-Québec**, première exposition mondiale d'oeuvres d'artistes aphasiques, les 2 et 3 oct. au Centre de commerce mondial, Montréal. Rens.: 842-5592.

**Le Collège Jean-de-Brébeuf** présente une conférence intitulée «Chaos et fractale», deux nouvelles branches de mathématiques, par Benoît Mandelbrot. Samedi le 2 oct. à 13 h 30, à la salle Brébeuf du collège, 5625 rue Decelles. Rens.: 342-1320, poste 326 ou 405.

**Le club ami**, pour la santé mentale par l'entraide et l'intégration socio professionnelle, organise une vente de garage d'articles ménagers, samedi le 2 oct. de 10 h à 16 h au 5621 Côte-des-Neiges. La boutique de vêtements et livres d'occasion est également ouverte du lundi au vendredi, de midi à 16 h. Info: 342-8015.

**La bibliothèque de St-Eustache** organise «La dictée du nord», championnat régional d'orthographe. Samedi le 2 oct. Au 80, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache, 472-4440.

**Le 2e Congrès international des associations de personnes aphasiques** se tient du 30 sept. au 3 oct. Jeudi le 30 sept., première mondiale du film «Les mots perdus», au Cinéma Impérial, 1430 Bleury, Mtl, à 20 h — Le Congrès se tient à l'Hôtel Inter-Continental, 360 rue Saint-Antoine ouest, Montréal. Rens.: horaire, inscription: 987-9900, 1-800-361-3600.

**Cours de calligraphie** intensif, écriture académique du 15e siècle et les classiques. Sam. dim. le 2 oct. de 9 h 30 à 17 h. Trudy Novack, 484-1021.

**Apprentissage Shambhala** Montréal offre un atelier de méditation intitulé «La Magie ordinaire», les 1-2-3 oct. Centre Shambhala de Montréal, 5505 boul. St-Laurent, porte 5000. Rens. et inscriptions: 282-1778.

**La bibliothèque Gabrielle-Roy** vous invite au lancement du livre «Quoi de neuf au zoo de Granby», quatrième conte pour enfants de Roseline Grand-Maison, samedi le 2 oct. à 14 h, au 3505 boul. Dagenais à Fabreville Laval.

**Entraide Missionnaire et le CIDMAM** présente un débat avec Samir Amin, auteur d'études sur le tiers monde et l'Afrique, intitulé «Alternatives démocratiques pour l'Afrique de l'an 2000». Le débat sera animé par Jean Marc Pottier, du département de sciences politiques de l'UQAM. Samedi le 2 oct. au 3680 Jeanne-Mance, Mtl. 270-6089.

**La paroisse St-Émile** tient son bazar annuel le 2 et 3 oct. au 3333 rue Sherbrooke est, Mtl, sam. de 10 h 30 à 18 h et dim. de 10 h 30 à 16 h.

**L'Association d'histosomie et de colostomie de Mtl.**, dans le cadre de la journée mondiale des stomisés, organise une journée de sensibilisation et de compréhension. Samedi le 2 oct. de 12 h 30 à 16 h 30, à l'Auditorium de l'Hôpital Saint-Luc, 1112 rue Sanguinet, Mtl. Info: 284-6642.

**La Galerie Fokus** organise une Fête dans la rue, samedi le 2 octobre à 15 h, suivi d'un spectacle rock anti-raciste, de 18 h à 22 h. Avenue Duluth entre St-Laurent et Hôtel-de-Ville. Info: 284-6642.

**L'École Rudolf Steiner** de Montréal, nouvellement installée à Côte-St-Luc, vous invite à une journée d'information, samedi le 2 oct. entre 10 h à 15 h. Présentation musicale suivie d'une courte introduction à la pédagogie de l'école. Au 8205, rue Mackie, Côte-St-Luc, 481-5686.

**La Fondation québécoise des maladies de l'œil FORMEIL-OCULUS**, organisée «La Fondation que nous parents et tous différends?» Conférence d'André Languey, professeur au Musée de l'homme, Paris. La science moderne nie le racisme.

• En collaboration avec l'Université de Montréal, Centre d'études ethniques et Département d'anthropologie

Présentation du film: «Six milliards de races», Suisse, 1992

**Le Musée du Québec** tient une journée atelier familial, dimanche 3 oct. De 13 h à 15 h. «Le cirque», jeux d'assemblage et de collage avec bois et impressions sur papier. Laissez-passer requis: 643-3377. À l'avenue Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-Bataille, Québec. 418-

643-2150.

**L'Association Internationale Francophone des Aïnés**, présente le film «La vie commence en janvier», reportage sur le camp de réfugiés à la frontière Cambodge/Thaïlande, réalisé par Michel Régnier et produit par Jean Dansereau. Le 3 oct. à 13 h 30, au Centre Berthiaume du Tremblay, 1474 Fleury est, Montréal. Info: 383-6019.

**Les Grands Explorateurs** présente la première du reportage «Face aux volcans», du cinéaste-conférencier Marc Garnier, lundi le 4 oct. au Théâtre L'Olympia, 1004 rue Sainte-Catherine est, Montréal. 521-1002.

**Centre des femmes de Verdun** tient ses cafés-rencontres tous les mardis et mercredis à 13 h 30. Thème du 5 et 6 oct.: J'm'aime, un peu, beaucoup, passionnément. Au 4255 Wellington, local 108, Verdun. Le Centre offre un service d'halte-garde le mercredi. Réservation: 767-0384.

**Ateliers d'éducation populaire de Mercier** présente une soirée d'informations juridiques aux Ateliers d'Éducation Populaire de Mercier situé au 1200 rue Laurier, Mtl, le 4 oct. à 19 h 30. Également, cours de fabrication de papier intensif la fin de semaine. Info: 596-4477

**Le Centre d'Étude Saint-Germain** présente une conférence sur le thème «La loi du karma et l'horloge cosmique», lundi le 4 oct. à 19 h 30. Au CLC Lajeunesse, 7378 Lajeunesse, 276-6812 ou 344-9367.

**Eaux vives** groupe de soutien moral et de ressourcement spirituel pour les personnes séparées, divorcées, tient une rencontre à 19 h 30 à 22 h, le lundi 4 oct., sous le thème «Grandir dans l'estime de soi». Au Point le Plateau, 454 avenue Laurier est. 483-0188.

**La Fondation Culturelle Jean-de-Brébeuf** présente une rencontre avec Antonine Maillet, «L'Écrivain face à la page blanche», Lundi le 4 oct. au 5625, Decelles, Mtl. 739-4637.

**Bibliothèque Germaine-Guèvremont**, à l'occasion du 250e anniversaire de St-Vincent-de-Paul, tiendra une causerie donnée par M. Georges Picard, au 2900 boul. de la Concorde à Duvernay. Réservations: 662-4002.

**Le Centre Christus**, centre de spiritualité chrétienne, vous invite à une série de quatre rencontres animées par le Père Roger Marcotte, S.J. «La Bonne nouvelle: une libération mal comprise», les lundis soir à 19h30 jusqu'au 25 oct. au Centre, 7400 boul. St-Laurent, 276-9433 — Journée de réflexion sur le thème: «Claire d'Assise et son chemin d'oraison», présenté par Claire Bissonnette, clarisse. Sam. le 2 oct. de 9 h 30 à 16 h. Au 4441 boul. Décarie, Montréal. — Série de quatre rencontres avec Pierre Léger, prêtre, docteur en théologie, sous le thème «Le retour du Christ». Les mardis après-midi de 14 h à 15 h 45 du 5 au 26 oct., au Centre — Série de quatre rencontres avec le Père Claude Mayer, O.M.I., intitulée «Les nuits dans la vie spirituelle». Les mercredis soirs à 19 h 30 du 6 oct. au 3 nov., au 6450 Christophe Colomb.

**Le Centre St-Pierre** offre un atelier de 30 heures sur l'autonomie affective des femmes, avec Suzanne Barbeau, psychosociale, les mar. de 19h à 22h, du 6 oct. au 8 déc., au Centre, 1212 rue Panet, Montréal. Rens. 524-3561 poste 400

**La Société Alzheimer de Montréal** organise des ateliers de soutien pour les familles de malades Alzheimer, dans la région de Montréal. Renseignements: 931-4211

**La Société pour la culture Chinoise traditionnelle de Mtl** offre aux nouveaux immigrants (3 ans et moins) des cours de français gratuits. Informations et inscriptions: 529-6666

**La Société de Saint-Vincent de Paul** recherche des bénévoles disponibles quelques heures par semaine pour travailler dans les paroisses, auprès des comités permanents. Renseignements: Mme Lachance au 526-5937

**Le Parrainage civique de l'est de l'île de Montréal** dont la mission est l'intégration sociale de personnes vivant avec un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle à un urgent besoin de bénévoles. Rens.: 255-1054

**Le Centre de bénévolat de la Rive-Sud** est à la recherche de bénévoles pour accueillir les gens et répondre au téléphone. Renseignements: Claire Charron au 465-6130

**Virage** organisme d'entraide pour personnes atteintes du cancer et leurs proches, a besoin de bénévoles pour faire l'écoute, de l'animation et remplir d'autres responsabilités. Renseignements: 528-8666

**Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier** sont à la recherche de bénévoles pour leur boutique de vêtements usagers et pour leur assemblée-croûte. Rens.: Lire au 596-4477

**L'Ensemble vocal Dorval** sous la dir. de Denise Descary Cardinal, recherche des choristes pour sa prochaine saison musicale, les répétitions se font au 225 rue de la Présentation à Dorval, le mar. de 19h.30 à 22h. Rens.: 636-4999

LA TÉLÉVISION DU VENDREDI EN UN CLIN D'OEIL													
↳ = sous-titré / codé	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir	Country centre-ville	Baseball: Pittsburgh vs Montréal			Le Téléjournal		Le point / météo / sport			Cinéma: Zinzin d'Hollywood — Am. 61	
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	Entertain-ment Tonight	It Had To Be You								